



Documents à fournir

Pays : **Thaïlande**

eVisa Tourisme

- La copie/scan de la **page des données du passeport**.
- Copie/scan des **pages du passeport avec les tampons des pays visités** lors des 12 derniers mois
- Un **formulaire** complété et signé.
- Une photo** format 'identité' de face en couleur sur fond clair et de très bonne qualité (de moins de 6 mois).
- Un **selfie** de vous tenant votre passeport ouvert à la page de données
- La **preuve du logement** en Thaïlande de **7 jours minimum dès votre arrivée en Thaïlande**, vous devrez joindre :
 - soit la réservation d'hôtel sur laquelle figurent votre nom et prénom
 - soit la preuve de votre propriété en Thaïlande
 - soit la lettre d'invitation signée par votre hôte avec une copie de sa carte d'identité thaïe ou si votre hôte est un étranger vivant en Thaïlande : une copie de son passeport et son permis de séjour mentionnant la totalité de votre séjour et l'adresse de votre hôte.
- Un **billet avion A/R** (avec tous les détails et clairement indiqué nom et prénom).
- Justificatif financier** (monnaie en euro) : votre relevé bancaire datant de moins de 30 jours, d'un compte **non-bloqué** : compte chèque, compte courant, livret A, livret jeune, avec un solde minimum de **1 500 € par demandeur** (ou 3 000 € pour un compte commun). Si vous faites une demande de visa pour un mineur (moins de 20 ans) qui ne possède pas un compte bancaire, veuillez joindre votre relevé bancaire (1 500 € par demandeur) avec son acte de naissance/livret de famille : pages des parents et d'enfants pour prouver le lien familial ainsi que votre passeport.
- Un **justificatif de domicile** (facture EDF, télécom, ...) récent
- Une copie de la **carte de séjour** pour les personnes non françaises.